

Mise en ligne : 7 août 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

COMPAGNIE TRANSAFRICAINE

Transports routiers et fluviaux en AOF et AEF
Filiale de la Société anonyme de gérance et d'armement (Rothschild)
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Gerance_et_Armement.pdf

S.A., 1948.

Annuaire des entreprises coloniales, 1949, p. 95 :

HAUTE-VOLTA

Cie Transafricaine, Bobo-Dioulasso. Société anon., 6.9.1948, 38 millions fr. C. F. A. en 38.000 act. dont 34.500 d'app. — Transports routiers ou autres. C. : MM. Maurice Bonhomme, Gérard Prohon, P. Dupont-Ferrier, H. Granier-Deferre, Cie générale Transsaharienne, Cie du Chemin de fer du Nord, Société commerciale des Ports africains.

MM. DE ROTHSCHILD FRÈRES
par André VANOLI, « Le capital financier »
(in *Économie et politique*, « La France et les trusts », n° 5/6, 1954)

... leurs intérêts portent encore sur ... le commerce en Afrique (Unicomer-Établissements Eychenne, Compagnie Transafricaine, Grands Moulins de Dakar)...

L'A.O.F. vue de l'A.O.F.

III. — Au Soudan — Réflexions
sur le tourisme en A.O.F.
par André Berry
(*Combat*, 2 juillet 1956)

.....
Bamako, qui dispose d'excellents relais, est le point de départ (ordinaire) pour les excursions de Mopti et de Djenné, dont les mosquées n'ont pas besoin de mon éloge, et pour les escapades vers Tombouctou et Gao. De juillet à février, le bateau du Niger rend agréable cette promenade un peu longue ; en d'autres temps, on bénéficie des transports en commun de la Compagnie transafricaine.

Documentation africaine, 1963 :
Saga > 67,5 % Cie transafricaine : 201 camions, autocars et voitures,
111 tracteurs et 121 remorques.



Coll. Jacques Bobée
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Jacques_Bobee.pdf
COMPAGNIE TRANSAFRICAINE
Société anonyme au capital de 6.799.680 francs
divisé en 169.992 actions de 40 francs chacune
Siège social : 3, rue Saint-Charles, Paris XV^e

R. C. Seine 62 b 4199
ACTION DE QUARANTE FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée

Le président du conseil d'administration : Gérard Prohom de Romeu (des Transports Mory)

Un administrateur ou par délégation du conseil d'administration (à droite) : ?
Imp.de la Bourse, Paris — 1964

WW 1971 :

PROHON (Gérard). Né en 1904. Fils de Marguerite Coste. Ép. Mireille Ardaillon. 1930-51 dir., puis pdg Messageries du Littoral-Transports Mory > 1932-47 Éts Prosper Durand et Cie, Alger ; 1948 pdg Compagnie transafricaine > 1959 Unitchadienne, 1960 Unistoc (RCA), 1959 Interafricaine de transport (Cameroun), 1961 Transafricaine Mali, 1962 adm. Société nationale des transports nigériens. 1963-69 Pdg des Messageries Mory et de la Cie des rapides de Bourges. TIC Autocars Ricou, Uniroute.

Jean Suret-Canale,
Afrique et capitaux,
Paris, Éditions sociales, 1987, tome 1, p. 170-172

[Transports routiers]

La Compagnie Transafricaine (SAGA : 67,5% ; participation minoritaire de la SCAC) est devenue un holding représenté par des filiales de droit local (Transafricaine-Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Mali, Niger, Dahomey — cette dernière dissoute en 1965), dont certaines constituées par association avec d'autres groupes ou prise de contrôle d'autres sociétés . Unitchadienne (Union tchadienne de transports), UNISTOC (Union de sociétés de transports ouest-centrafricain ex-Oubangui-Cameroun), Société interafricaine de transports (S.I.T.) à Yaoundé, S.A. des Anciens établissements Panayotis à Libreville. Au Niger, la Transafricaine s'est associée à l'État dans la Société nationale des transports nigériens (SNTN) et dans la Société nigérienne des transports urbains (SNTU) — transports urbains à Niamey.

La Transafricaine contrôle accessoirement des filiales spécialisées dans des activités annexes (en 1971 : Société voltaïque de groupage (SOVOG) et Société de représentations industrielles et automobiles au Niger).

Dans l'ensemble, la progression des chiffres d'affaires est médiocre : l'expansion (Gabon) ou la stabilité (Niger) dans certaines zones géographiques ne compense pas des reculs, dont le plus spectaculaire est représenté par la perte du monopole des transports cotonniers au Tchad et la liquidation de la filiale Unitchadienne (1972).

D'une manière générale, l'exploitation en Afrique des transports routiers par les grandes sociétés européennes, qui avait joué un rôle important au milieu du siècle, cède la place au petit ou moyen transporteur africain, plus souple et moins coûteux. En 1981, la SAGA-Transports (nouvelle dénomination de la Transafricaine depuis 1978) ne conserve plus que 4 filiales de transports routiers en Afrique : Société nationale de transports nigériens (SNTN, 46,51 %) au Niger, Société ivoirienne de transports publics (S.I.T.P.)(30 %) en Côte d'Ivoire, Société voltaïque de transports routiers (S.V.T.P.) en Haute-Volta, Transafricaine-Togo, auxquelles il faut joindre deux filiales de groupage : SOVOG (Haute-Volta), Transgroup (Côte d'Ivoire). Une seule percée : en Centrafrique, où la SAGA disposait d'une filiale de Travaux publics (S.N.C.T.), elle a créé une filiale nouvelle (1980), la SOCATRAF (Société centrafricaine de transports fluviaux), société d'économie mixte (État : 51 %, SAGA-Transports : 49 %) qui a reçu la concession de l'exploitation du trafic fluvial sur l'Oubangui et le Congo, prenant la succession de l'Office d'État en déconfiture.

Cette orientation nouvelle vers les transports fluviaux s'est traduite, par ailleurs, par la participation à la mise sur pied, au Niger, de la Société nigérienne de transports fluviaux, mais plus encore par la prise de contrôle, en juin 1982, de la Nigerian Benue Transport Corporation (N.B.T.C.), principale entreprise de transports fluviaux au Nigeria et prestataire de services de transports auprès des compagnies pétrolières opérant dans ce pays.

Dans le cadre de la restructuration de 1978, SAGA-Transport regroupe également les activités de services portuaires en Europe (Jokelson et Handtsaem) et en Afrique (« chaînes » S.O.A.E.M. et U.M.A.R.C.O.). Les liens avec la S.C.O.A. (Paribas), qui existaient de longue date à travers ces deux groupes de sociétés de transit, vont se consolider en 1980 par une prise de participation de 20 % de la S.C.O.A. dans SAGA-Transports.

L'aggravation de la crise en Afrique conduit à deux exercices déficitaires (1982 et 1983), le redressement n'étant intervenu qu'en 1984. Entre-temps, (1983) le groupe Rothschild (et son ancienne banque, nationalisée, devenue Européenne de Banque) se sont désengagés de la SAGA au bénéfice de Suez. Au 1^{er} janvier 1985, une nouvelle restructuration est opérée avec l'absorption-fusion de SAGA-holding, SAGA-Transports, et C.T.C.-France.

SAGA/TRANSAFRICAIN

Les conseils de la Compagnie Transafricaine et de la Société Anonyme de Gérance et d'Armement, à l'issue de leur réunion du 13 septembre 1978, ont décidé de convoquer les assemblées générales extraordinaires qui se tiendront, respectivement, les 20 et 21 novembre 1978, pour soumettre aux actionnaires un projet de restructuration visant à regrouper sur la Compagnie Transafricaine toutes les sociétés participant à l'activité de service au transport.

Dans le cadre de cette restructuration, les conseils proposent un changement de raison sociale de la Compagnie Transafricaine qui prendrait comme nouvelle dénomination « Saga Transport », afin de tenir compte de la diversification et de l'extension géographique des activités de la société.

Le conseil de la Compagnie Transafricaine a accepté la démission de M. Stéphan Redon, président et administrateur, et a appelé M. Éric de Rothschild à le remplacer.

TRANSPORTS MARITIMES

Saga
Saga Holding
exercice 1981

SAGA TRANSPORT

L'assemblée générale ordinaire de Saga Transport s'est réunie, sous la présidence de M. Éric de Rothschild, le 23 juin 1982, au siège social de la société.

Le résultat d'exploitation de la société est passé de 25 millions de francs à 34,9 millions de francs. Le résultat net après impôt, amortissements et provisions, est passé de 9,8 millions de francs à 10,5 millions de francs.

Dans cette période de développement, où Saga Transport mobilise ses ressources pour son expansion, l'assemblée a décidé de maintenir la distribution au même niveau

que l'année précédente, soit un dividende de 15,40 francs auquel s'ajoute, pour ceux y ayant droit, un crédit d'impôt de 7,70 francs, faisant un montant brut de 23,10 francs. La mise en paiement de ce dividende a été fixée au 5 juillet 1982.

L'année 1981 marque une nouvelle et très générale progression des sociétés qui constituent le groupe Saga Transport et qui exercent des activités diverses dans le domaine du service au transport.

Les comptes consolidés du groupe traduisent cette progression tant de l'activité que des résultats, puisque le chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés consolidées est passé de 1,7 milliard de francs à 2,2 milliards et que la part du groupe dans le bénéfice net après impôt est passée de 17,4 millions de francs à 36,8 millions de francs.

Un ensemble de facteurs favorables a contribué à cette progression qui s'est réalisée tant en Europe qu'en Afrique, aussi bien dans les domaines traditionnels du groupe que sont la manutention et la consignation portuaires, que dans des secteurs relativement plus récents pour la société, tels la commission de transport et le stockage céréalier.

Les perspectives actuelles pour l'exercice en cours sont en général favorables, mais les problèmes liés à la production pétrolière risquent de se répercuter sur certaines opérations en Afrique, de même que les marges d'exploitation dans le secteur des activités portuaires en Europe tendent à diminuer.

L'assemblée générale a renouvelé le mandat de l'ensemble des administrateurs, à l'exclusion de celui de M. Jacques Getten qui, pour des raisons personnelles, a demandé à ne pas voir son mandat prorogé.

Le conseil d'administration qui a suivi l'assemblée a reconduit M. Éric de Rothschild dans ses fonctions de président et décidé, comme il en avait reçu l'autorisation lors de l'assemblée générale extraordinaire du 24 février 1982, d'une augmentation du capital de Saga Transport. Celui-ci sera porté de 59.641.900 de francs à 79.522.500 de francs. Cette émission se fera avec une prime de 60 francs par titre au nominal de 100 francs.
